

Depuis décembre, la crise sanitaire et son instrumentalisation par le gouvernement, n'ont pas eu raison du mécontentement et de la détermination des salariés. Partout en France, dans tous les secteurs d'activités, on a vu se multiplier les actions qui en témoignent avec un nombre de manifestations important.

Certains candidats à la présidence envisagent la destruction du salaire socialisé.

Ils prétextent pour les salariés une augmentation des salaires en supprimant les cotisations sociales, faisant du brut, le net à payer.

Il nous faut dans la période électorale qui s'ouvre, imposer par le rapport de force, nos revendications notamment celle du 100% sécu.

Et que dire du vrai problème de déontologie d'une directrice adjointe de la CNAM, qui s'emploie à animer le programme « Santé » d'Emmanuel MACRON, dont la finalité est de poursuivre la casse de l'hôpital public.

On voit dans l'avancée du capitalisme, une arme absolue : le télétravail détruisant le collectif travail et aggravant l'individualisme.

C'est en préconisant un isolement prétendu salvateur, que le Patronat entend briser, à travers l'absence de tout lien social direct, toute opposition ; c'est un leurre que de plus en plus de salariés ont mis au jour en révélant le caractère liberticide de ces mesures !

Les politiques managériales menées dans tous les secteurs de la fédération visent les salariés qui relèvent la tête.

C'est la pression des salariés dans la rue et la convergence des luttes qui feront leur émancipation à travers le rapport de force !

La FNPOS CGT estime nécessaire la participation active des syndicats à l'ensemble des actions et initiatives prises par les Fédérations ou UD afin de défendre notre modèle social.

## **Le 27 janvier 2022, la CEF appelle l'ensemble des secteurs à la grève interprofessionnelle et à rejoindre les salariés en lutte :**

- Le 1er février 2022 : avec Pôle emploi et les travailleurs sociaux
- Le 17 février 2022 : avec la Sécurité Sociale
- Le 8 mars 2022 : pour la journée internationale de lutte des femmes pour l'égalité des droits
- Le 24 mars 2022 : avec les retraités.